



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RAPPORT DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES D'EPS.

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

CAP

SESSION 2023

1. La commission

1.1 organisation générale : La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes, présidée par l'IA-IPR, comporte 19 enseignants, 2 conseillers techniques EPS et 3 IA-IPR EPS :

Mme BONNET CATHERINE	IA -IPR EPS	M BEZOMBES JEAN MICHEL	LGT AMIRAL DE GRASSE
Mme BORDE STEPHANIE	LGT LIV	M BLANDIN RAPHAEL	LGT SOPHIE PIC
Mme DEMIT PANDORA	LPO M. JANETTI	M CANO HERVE	LPO CAMUS
Mme DILLET JULIA	LP ESCOFFIER	M CHAMARD ERIC	LPO L.DE VINCI
Mme GIACHINO SOPHIE	LGT FENELON	M DECUGIS STEPHANE	LEGTA HYERES
Mme LIMOUSE AUDE	LGT PARC IMPERIAL	M MANNINO SERGE	LP GALLIENI
Mme LOGEART KARINE	CT EPS VAR	M MARGOTAT FRANCK	LGT J. AICARD
Mme LOMBARDOT DANIELE	LP LES COTEAUX	M MONTEGUT BENOIT	LGT DE TOCQUEVILLE
Mme MENARD CHRISTINE	IA- IPR EPS	M RIGOTTARD DIDIER	IA -IPR EPS
Mme SCARMARDELLA AGNES	LPO ST EXUPERY	M ROUMEGOUS PIERRE JEAN	CT EPS ALPES MARITIMES
Mme WOJTKOWSKI MARION	LPO T EDISON	M SEMERIA ALAN	LP CHIRIS
M BAUTIAS PATRICE	LGT ST JOSEPH	M TAILLEFER JUSTINE	LPO ORVES
M BERNARD FREDERIC	LPO COSTEBELLE		

La logique d'avoir des représentants des voies générale, technologique, professionnelle, agricole, du public et du privé sous contrat permet d'avoir une cohérence d'harmonisation réelle sur l'ensemble du territoire académique.

Cette commission s'est réunie à deux reprises. Une première fois en octobre pour la validation des protocoles. La seconde réunion de cette commission se fait en juin. Elle s'appuie sur des données issues de l'application nationale EPSNET.

1.2 Principes d'harmonisation : Il a été rappelé que les membres devaient penser les harmonisations en toute neutralité, sans jugement de valeur des autres établissements ni privilège pour leurs élèves. Les principes d'harmonisation retenus pour étudier les notes des élèves comprennent deux critères :

- **Tous les lycées qui se trouve à +/- 1,5 point de la moyenne académique.**
- **Tous les établissements qui ont un écart, entre les notes des filles et des garçons, de plus d'1 point.**

1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général) :

- **TENNIS**
- **PLANCHE A VOILE**
- **VOILE**

Rappel du rôle de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes (CAHPN).

La commission est indispensable, pour corriger des écarts qui ne seraient pas justifiés par des contextes d'évaluation particuliers. De plus, elle permet de rendre compte au niveau national et académique du niveau des élèves en EPS, apporte des informations à l'échelon de l'établissement pour des régulations souhaitables et légitimes sur certains aspects comme les inaptitudes à la pratique, les absences, la cohérence des menus, les écarts de notes entre les filles et les garçons. La commission qui a validé un peu plus de 65 000 notes, pour toutes les séries d'examens, souligne le sérieux et la compétence des évaluateurs.

La commission d'harmonisation remercie particulièrement Mme LOGEART et M ROUMEGOUS conseillers techniques EPS départementaux pour leur engagement dans l'organisation des examens avec professionnalisme. La commission exprime sa reconnaissance enfin à toutes les enseignantes et tous les enseignants d'EPS ainsi que les professeurs contractuels pour leur travail, toujours très efficace, d'organisation des épreuves et d'appui aux chefs d'établissement qui restent les seuls responsables de la validation des notes.

Cette année, j'ai profité de la commission d'harmonisation pour apporter des informations susceptibles de faire réfléchir les collègues. Dans un premier temps, j'ai utilisé les données issues de la commission nationale pour la session des examens de 2022 afin de montrer que les moyennes augmentent depuis douze ans sans explication logique. Puis, que les écarts de notes entre les filles et les garçons même s'ils diminuent restent toujours une préoccupation. Enfin, j'ai trouvé judicieux de montrer la place de l'académie de Nice par rapport aux autres académies. Dans un second temps nous avons abordé les critères d'harmonisation pouvant être utilisés (APSA, CA, genres...) pour dans un troisième temps procéder aux harmonisations. Enfin pour conclure, j'ai éclairé les collègues sur les évaluations en EPPCS, art danse ou encore S2TMD puis j'ai ciblé quelques points de vigilance pour l'année prochaine concernant :

1. Pas de 0 si l'élève est absent, mais bien AB dans EPSNET.
2. Avoir un protocole, dans le circuit et le stockage des Certificats Médicaux, rigoureux.
3. DI + DI + NOTE. L'équipe doit faire un choix :
 - Maintenir la note, car elle est représentative
 - Neutraliser la note en déclarant l'élève inapte

Le total de maintien ou de neutralisation (filles et garçons) doit être transmis aux conseillers techniques EPS avant harmonisation.

4. Penser à remonter les modifications apportées à vos protocoles session 2024 pour la commission d'harmonisation d'octobre 2023.
5. Prévenir les élèves et les PP, avant l'inscription aux examens, des cases qu'ils ne doivent absolument pas cocher quand ils ne sont pas concernés :
 - SHN
 - Inapte total
 - Enseignement optionnel EPS

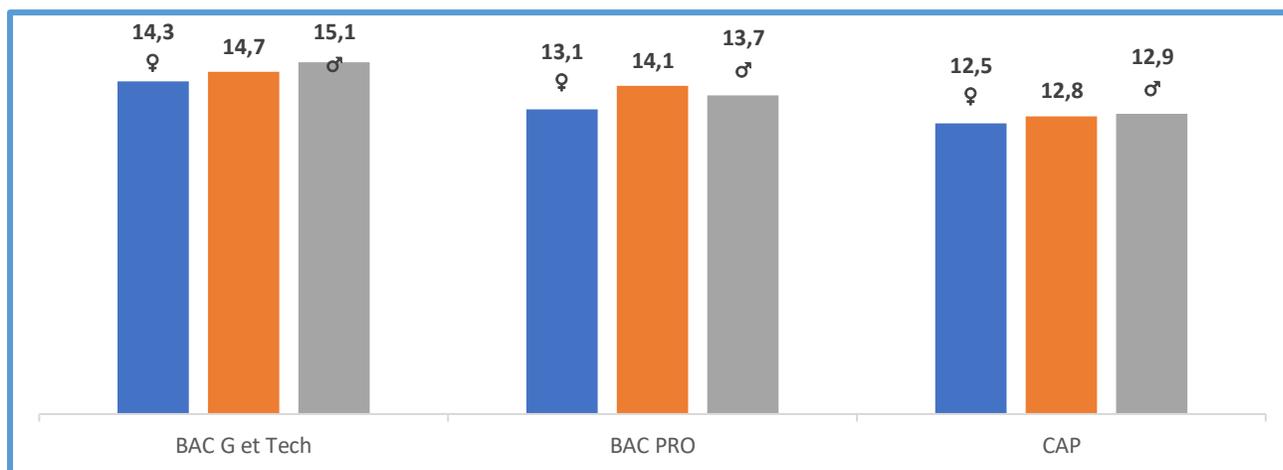
Le présent rapport détaille les différents types d'examens et épreuves mais aussi expose les décisions prises par la commission, en étudiant successivement l'enseignement obligatoire en CCF, l'enseignement obligatoire en contrôle ponctuel terminal puis l'option facultative en contrôle ponctuel.

Informations générales

Effectif noté.

	TOTAL	Baccalauréat Général et Technologique	Baccalauréat Professionnel	CAP et BEP
Total des notes des épreuves.	65 867	48 192	13 287	4388
Total des candidats notés	22 687	16 064	4429	2194
Total des filles notées	11 158	8776	1780	602
Total des garçons notés.	11 529	7288	2649	1592

Moyennes des établissements avant harmonisation.



Rappel DI + DI + note = ?

La règle « DI + DI + note = DI » instituée à la session 2013 du baccalauréat général, technologique et professionnel est revue afin d'être en cohérence avec les textes en vigueur. Pour les élèves qui n'ont qu'une note, il appartient au seul enseignant, dans des conditions très particulières et pour des cas parfaitement identifiés, de déclarer l'élève dispensé d'EPS. Conformément aux dispositions de

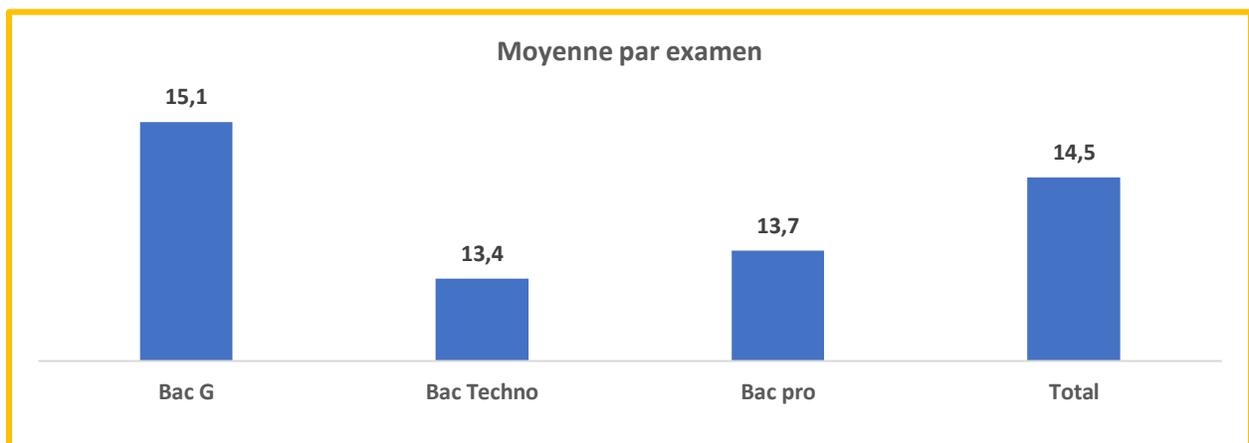
l'article D.312-5 pour l'EPS qui prévoient : « Dans le cas d'inaptitudes, totales ou partielles, intervenant pour une durée limitée, il appartient à l'enseignant d'apprécier si les cours suivis par l'élève lui permettent de formuler une proposition de note ou si, les éléments d'appréciation étant trop réduits, ils doivent conduire à la mention "dispensé d'EPS pour raisons médicales". Par ailleurs, l'une des obligations du service des enseignants est de procéder à l'évaluation des élèves (article L912-1 du code de l'éducation). Ceci lui donne le pouvoir de notation, pour lequel il est parfaitement autonome. Sur ces bases, à compter de l'instant où l'évaluation a donné lieu à notation, il serait contraire à ces principes de la considérer inexistante en appliquant la règle énoncée pour la session 2023. Sans nier l'esprit particulier de l'évaluation en CCF, les règles de calcul de notes sont donc mises en conformité avec les dispositions juridiques en vigueur. La commission académique d'harmonisation des notes a alors utilisé la règle "DI + DI + note = note".

Pour la session 2023, la commission a repéré 258 cas (186 dans la voie générale, 72 dans la voie professionnelle).

2. Résultats des baccalauréats Généraux, Technologiques et Professionnels.

INFORMATION SUR LES CANDIDATS AVANT HARMONISATION :

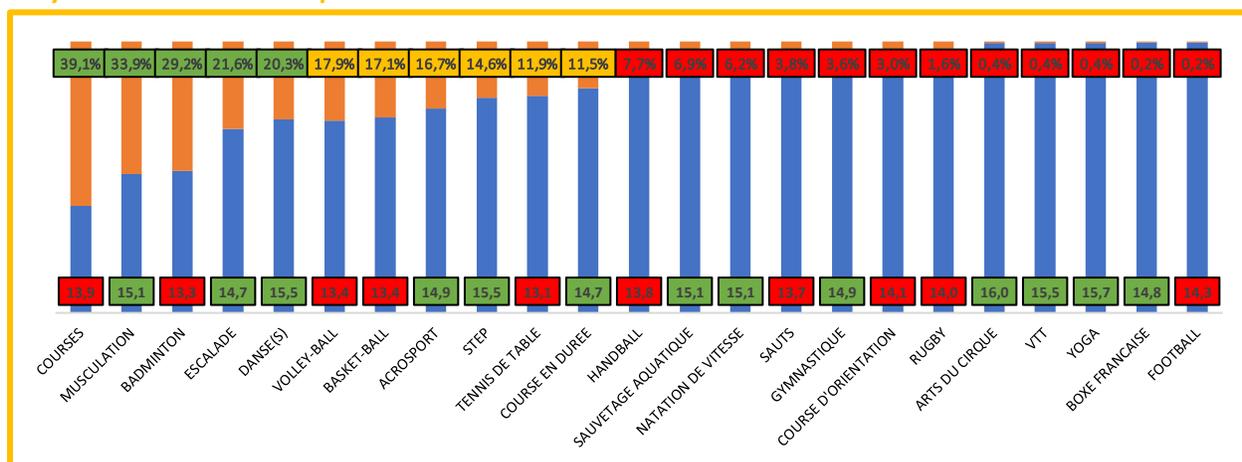
	TOTAL	Bac G et Tech	Bac Pro
Total des notes des épreuves.	61 479	48 192	13 287
Total des candidats notés	20 493	16 064	4429
Total des filles notées	10 556	8776	1780
Total des garçons notés.	9937	7288	2649
Écart Filles - Garçons		-0,8	- 1



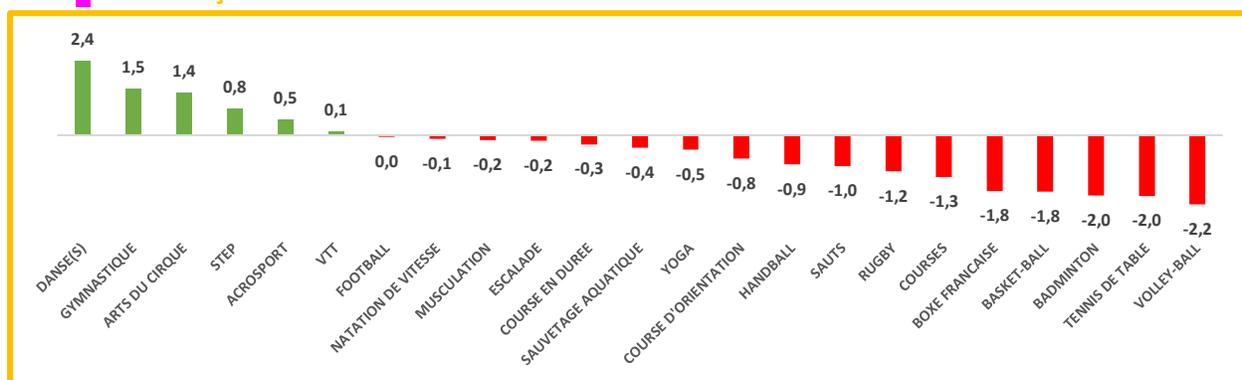
2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

Baccalauréat général et Technologique

Moyennes des filles et répartition en %



Écart Filles – Garçons

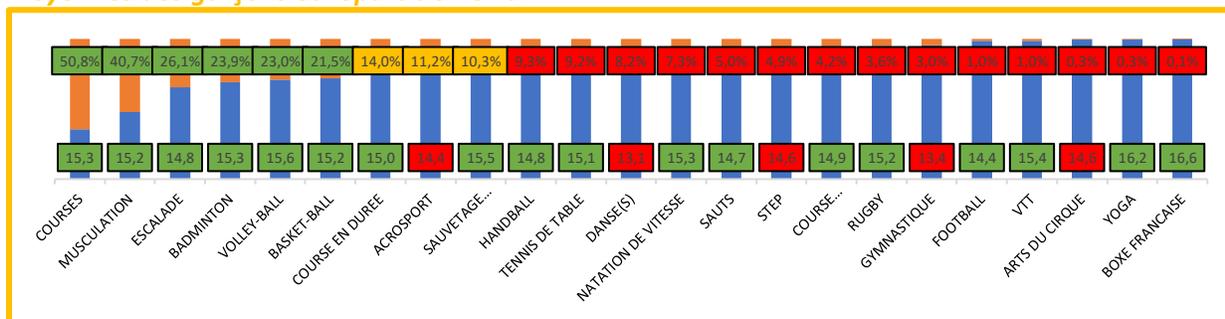


Constat :

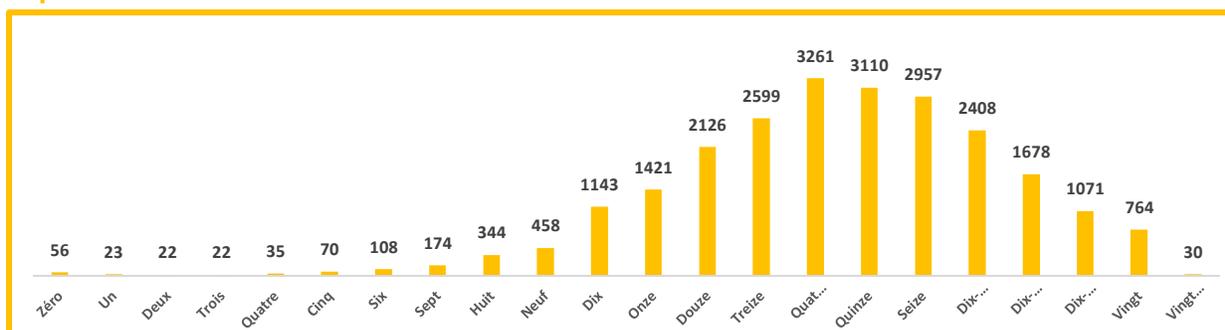
Les activités les plus choisies par les filles sont les courses, la musculation, le badminton, l'escalade et la danse. Cette année les cinq activités les plus proposées et choisies couvrent les 5 champs d'apprentissage. 13 activités en 2023 permettent aux lycéennes de dépasser la moyenne académique. Seule la danse permet un avantage par rapport aux garçons.

Constat intéressant, l'écart filles garçons est de -0,8. Excepté l'ACROSPORT et le STEP, les activités arts du cirque, et VTT sont non significatives vu qu'elles ne dépassent pas les %.

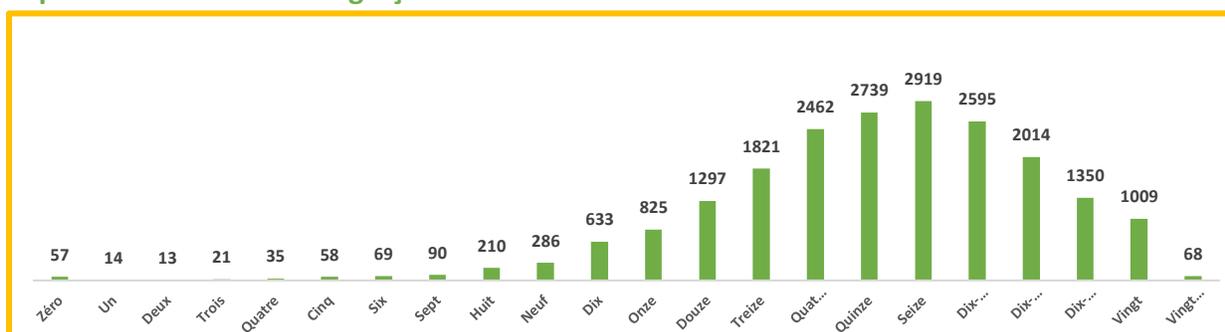
Moyennes des garçons et répartition en %



Répartition des notes des filles



Répartition des notes des garçons



Constat :

6 activités sont choisies par plus de 20% des garçons sont LES COURSES, LA MUSCULATION, L'ESCALADE, LE BADMINTON, LE VOLLEY, LE BASKET. Aucune activité dans le champ 3 n'atteint les 20 %, l'acroSPORT est à 11% et la danse 8%. En ce qui concerne l'écart par rapport aux filles, 6 APSA pénalisent les garçons et 5 ne dépassent pas la moyenne académique.

Autres informations à méditer :

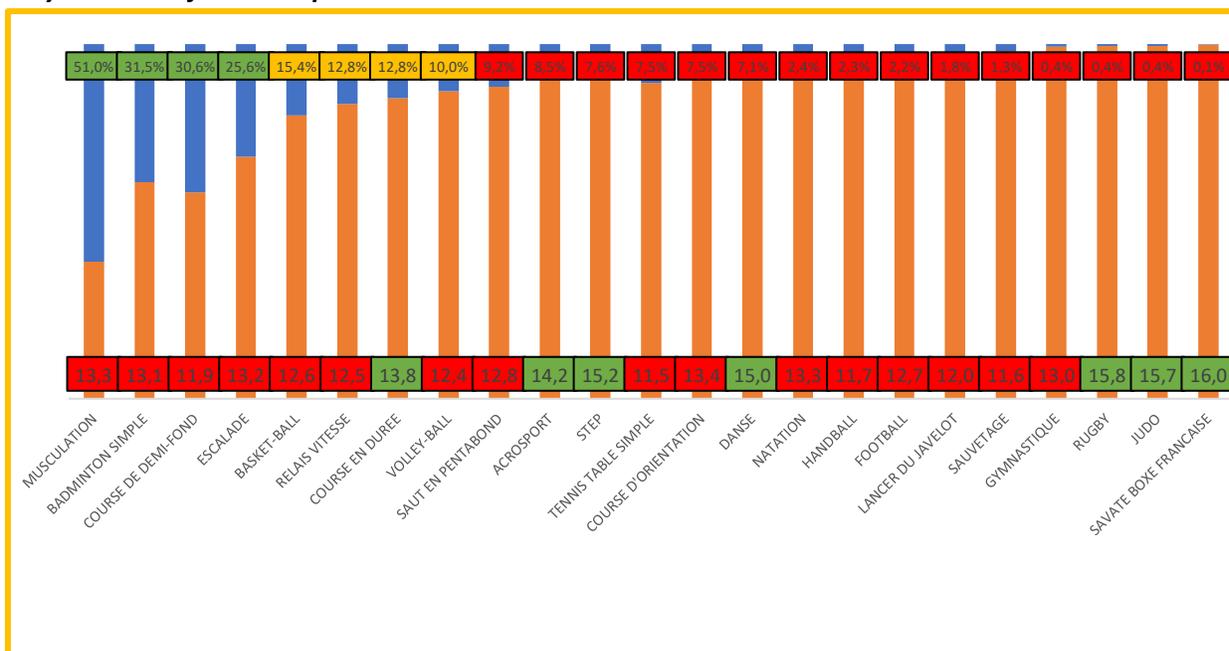
- La répartition des notes : jusqu'à 16/20 les filles sont plus nombreuses que les garçons.
- L'utilisation des notes de 0 à 10 représente 5 %,
- L'utilisation des notes 10 à 15 correspond à 50%
- L'utilisation des notes 15 à 20 concerne 40%.
- Les dispenses et absences s'élèvent à 4%.
- La note « zéro » représente 0,2%

PRÉCONISATIONS :

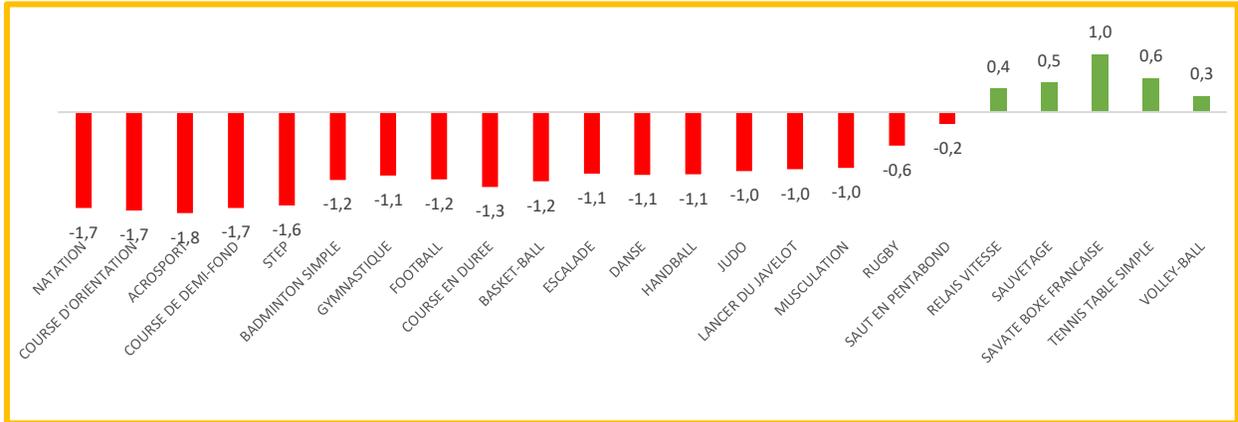
- L'offre de formation :** *Tous les champs d'apprentissage étant proposés, il faut continuer en ce sens. La danse est sûrement l'APSA à explorer pour les garçons (seulement 8% cette année). Avec la mise en place de la danse en seconde, cela ne devrait pas être une difficulté.*
- Travailler sur les formes de pratique scolaire :** *Il est toujours crucial d'avoir une réflexion didactique et surtout pédagogique dans TOUTES les activités afin de ne pas comparer consciemment ou INCONSCIEMMENT les filles qui sont majoritaires 52 % et qui ont un vécu sportif différent des garçons.*
- Questionner la répartition des notes :** *il est important au niveau des équipes d'analyser la répartition des notes en EPS. Sur ce territoire, 90 % des notes obtenues se situent entre 10 et 20. Dans cette tranche de notes, nous retrouvons 88% des filles et 91% des garçons. Sur le plus haut niveau, 52 % des notes se situent entre 15 et 20. Ici, nous retrouvons 47% de filles contre 59% de garçons. La dispersion des notes doit être interprétée dans chaque établissement. Il est important pour chaque équipe de confronter cette information avant la validation des notes.*
- AB dans EPSNET : ATTENTION** *la note « zéro » ne peut être mise que si l'élève est présent et qu'il obtient la note zéro au regard de votre protocole. S'il est absent, vous devez obligatoirement indiquer « AB ».*

Baccalauréat Professionnel

Moyennes des filles et répartition en %



Écart Filles – Garçons

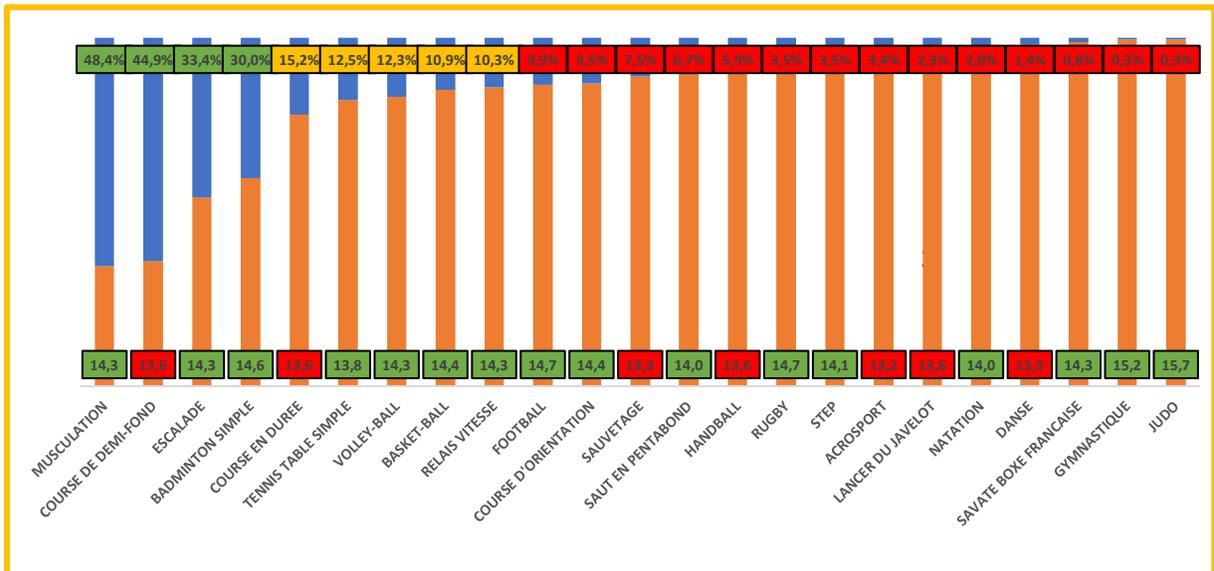


Constat :

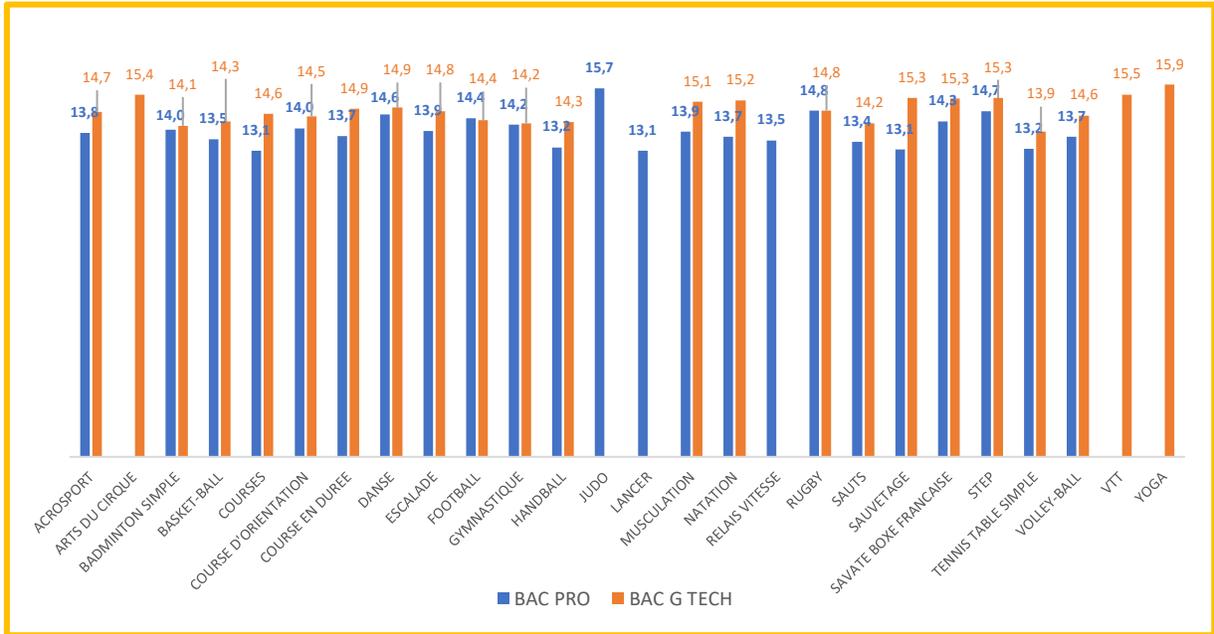
Les 4 APSA les plus choisies touchent 4 CA différents. Les APSA du Champ 3 ne concernent malheureusement que 8% des filles. 7 APSA permettant aux filles de dépasser la moyenne académique (COURSE EN DURÉE ; ACROSPORT ; STEP ; DANSE ; RUGBY ; JUDO ; BOXE). Parmi ces 7 APSA, si la course en durée est choisie par 18% des filles, les 6 autres sont entre 8 et 0,1%.

Certains écarts atteignent presque 2 points en NATATION ; COURSE D'ORIENTATION ; ACROSPORT ET COURSE DE DEMI-FOND. Néanmoins l'écart global entre les filles et les garçons est de -1 point, ce qui montre l'évolution professionnelle, mais aussi l'intérêt que portent les équipes à cette équité.

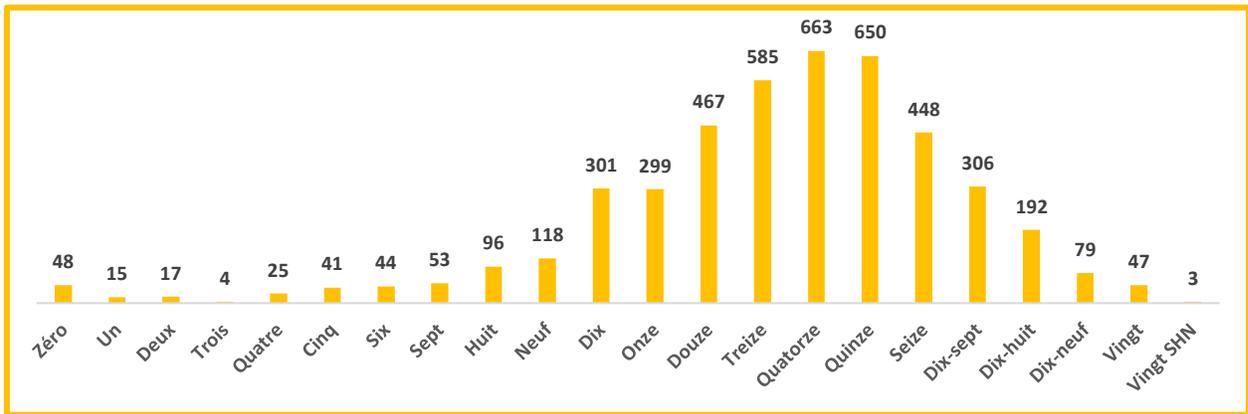
Moyennes des Garçons et répartition en %



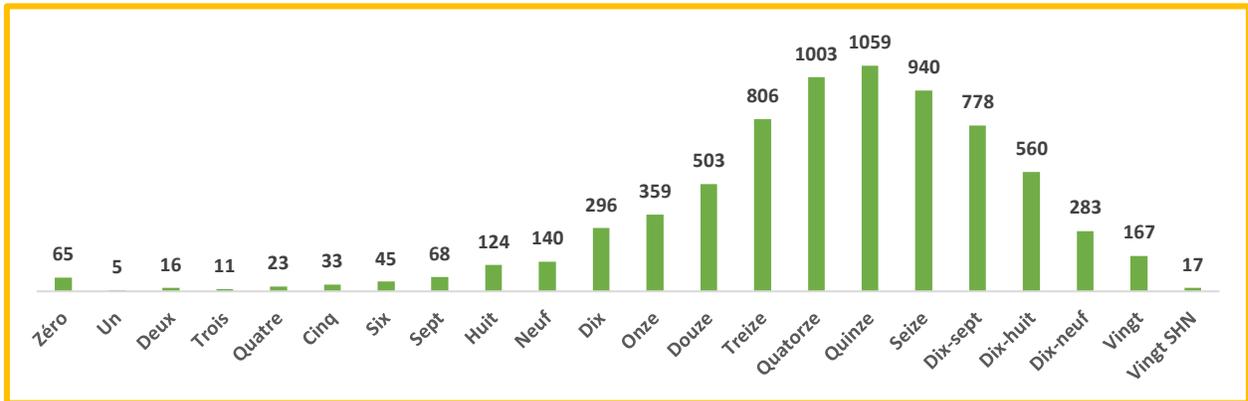
Des Moyennes qui avantagent TOUJOURS la voie générale et technologique.



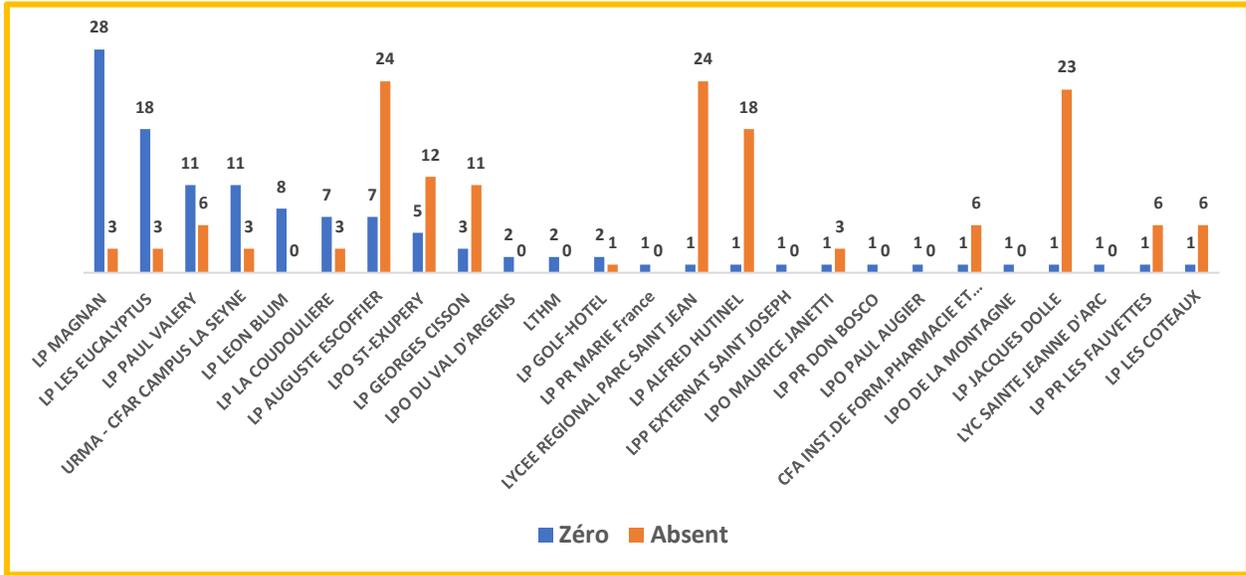
Répartition des notes des filles



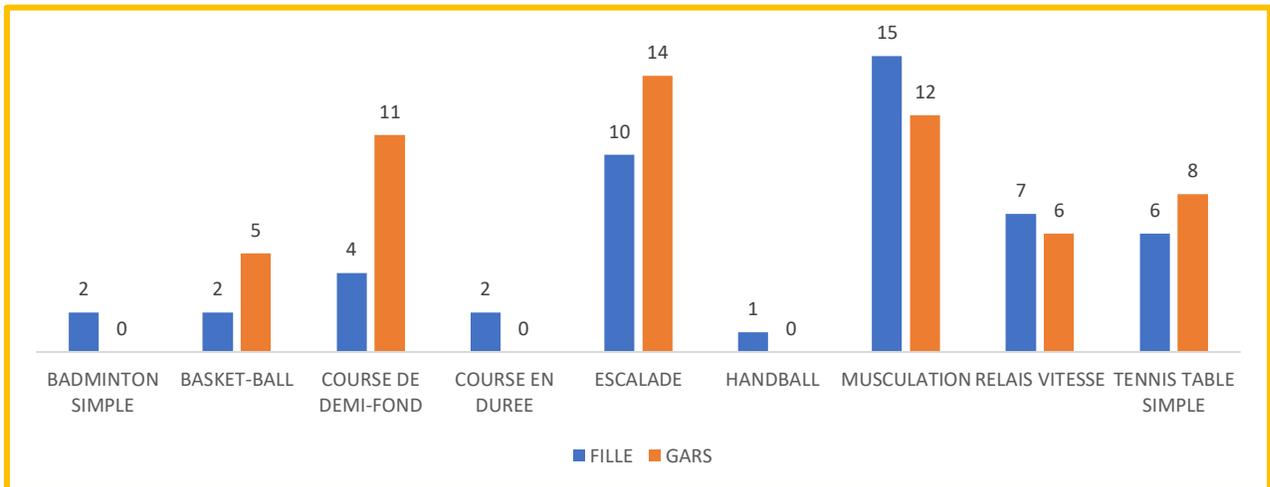
Répartition des notes des garçons



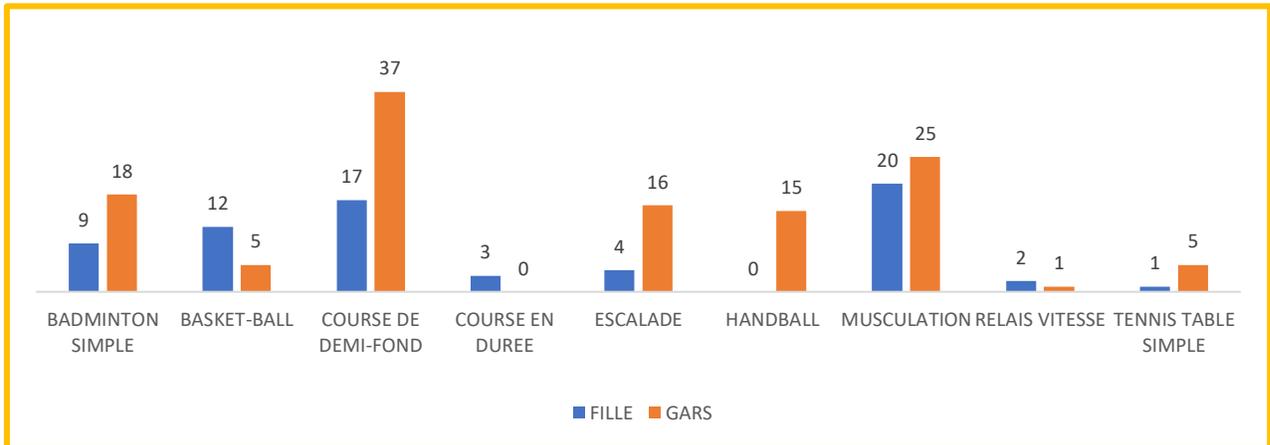
Utilisation du « zéro » et de « AB » dans EPSNET.



Utilisation du « zéro » par APSA et sexe.



Nombre de «AB» par APSA et sexe.



Constat :

La première chose constatée est la quantité importante de 0/20 dans EPSNET. La note « zéro » correspond à un élève présent à l'épreuve et qui obtient cette note au regard du protocole utilisé. Si ce n'est pas le cas, cela veut dire que les enseignants n'ont pas utilisé le code AB pour ces élèves. Nous allons vérifier chaque 0 pour nous assurer que c'était une absence puis nous corrigerons chaque cas dans Océan.

La seconde est que les 4 APSA majoritairement proposées et choisies par les garçons sont MUSCULATION ; COURSE DE DEMI-FOND ; ESCALADE ; BADMINTON. Elles couvrent 4 champs d'apprentissage. Il manque que le champ 3.

Troisièmement, nous constatons que les élèves en baccalauréat Professionnel ont des moyennes plus basses qu'en baccalauréat Général et Technologique.

Les absences sont souvent l'argument pour expliquer les écarts filles garçons. Ceci est une représentation fautive, vu que nous notons qu'il y a plus souvent de garçons absents que de filles.

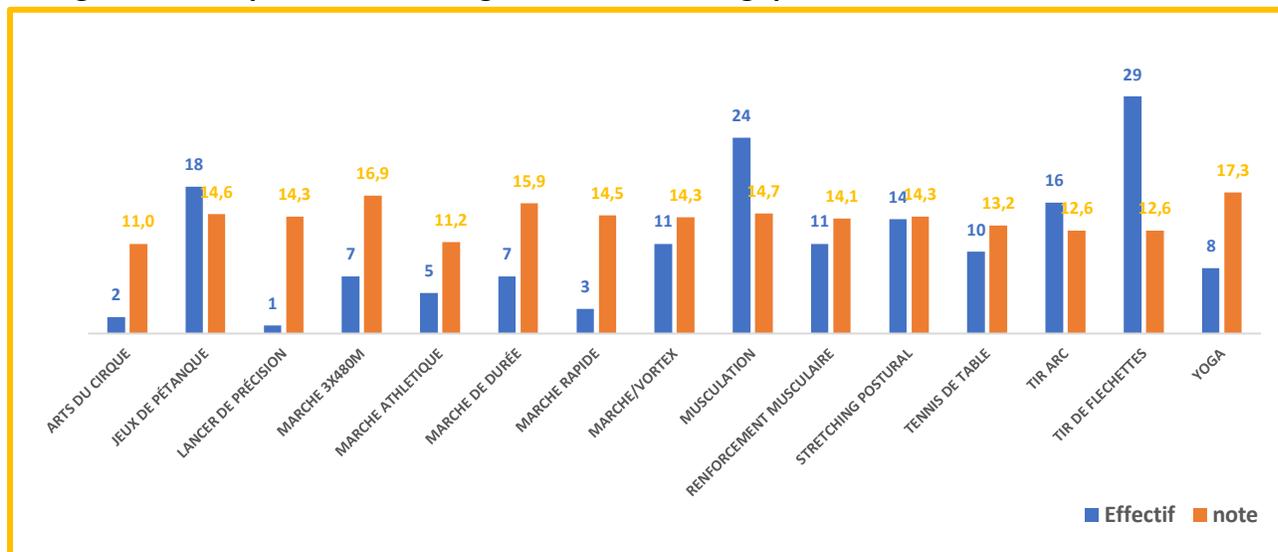
PRÉCONISATIONS :

- 1. Équilibrer l'offre de formation :** *l'offre de formation évolue. Sur les cinq CA : 83 % CA4; 71 % CA5 ; 64% CA1 ; 45 % CA2 et CA3 9 %. En ce qui concerne les moyennes, par CA : 14,1 CA3 ; 13,9 CA2 et CA5 ; 13,8 CA4 ; 14,2 CA1. La répartition des APSA dans les protocoles ainsi que la moyenne par CA doit questionner les enseignants pour rechercher les meilleurs menus pour chacun et pas seulement pour les garçons. La réforme de la voie professionnelle avec une entrée différente dans les APSA devrait modifier ce constat récurrent.*
- 2. Travailler sur les formes de pratique scolaire :** *l'argument majeur chez les enseignants est toujours la différence de pratiques sportives entre les filles et les garçons. Au regard de cette réalité, il convient de penser des formes de pratiques scolaires nouvelles. Et si cette idée est si prégnante, pourquoi programmer des activités (CA1 et CA4) qui demandent une forte expertise motrice pour progresser. Là encore la réforme de la voie professionnelle peut être un espoir pour les élèves qui ne se retrouvent pas dans les activités de performances.*
- 3. Questionner la répartition des notes :** *il est intéressant pour les équipes d'analyser la répartition des notes en EPS. 43 % des notes obtenues se situent entre 15 et 20, 41 % entre 14 et 10 et 6 % entre 5 et 9 et enfin 2 % entre 0 et 4. Seulement 1 % des filles obtient 20 contre 2 % des garçons. La dispersion des notes doit être interprétée dans chaque établissement.*
- 4. Les 0 et les absences des filles comme explication à des moyennes plus faibles :** *statistiquement, cette représentation est fautive. Il faut donc chercher ailleurs pour analyser les écarts toujours importants dans certaines activités pouvant être fortement programmées. Les équipes doivent questionner les pratiques, les objets et le temps d'apprentissages, et surtout la différenciation pédagogique.*

Inaptitudes.

Inaptes	Baccalauréat général et technologique			Baccalauréat professionnel	
	Sexe	Effectif	% 2023	Effectif	% 2023
Totaux	G	123 ↘	1,7 %	91 ↘	9,7 %
	F	329 ↘	3,7 %	172 ↘	3,4 %
Partiels	G	805 ↘	9,2 %	190 ↗	11,9 %
	F	505 ↘	6,9 %	212 ↗	7,2 %

Enseignement adapté Baccalauréat général et Technologique



Constat :

Les taux des inaptes totaux restent toujours faibles par rapport aux statistiques nationales. Toutefois, les inaptes partiels, filles comme garçons, baissent dans la voie générale même si cela reste encore trop important. Pour la voie professionnelle, la baisse est effective pour les inaptes totaux, mais le taux reste encore important et continue à augmenter, pour les inaptes partiels.

Il faut rester vigilant sur l'augmentation de l'inaptitude partielle dans la voie générale, car il ne faudrait pas que ces élèves fuient l'EPS ou alors fassent parti des DI + DI + une très bonne note.

166 élèves ont bénéficié d'une épreuve adaptée en cours d'année. Cela représente 9% des inaptes. L'académie a une marge de progrès réelle sans poser trop de problèmes dans la différenciation des épreuves entre valides et inaptes, ni dans la gestion de groupe. Par contre aucune épreuve adaptée n'est proposée aux élèves de la voie professionnelle. Ceci explique peut-être le fort taux d'inaptitude pour le baccalauréat professionnel.

PRÉCONISATIONS :

1. **Questionner la répartition des notes :** *Les enseignants doivent être force de proposition pour offrir des épreuves adaptées aux inaptés, pour cela, il est nécessaire de diffuser et réclamer le certificat médical académique.*
2. **Questionner les inaptitudes :** *98 baccalauréats généraux bénéficient d'épreuves adaptées et 186 sont évalués avec 1 note. Pour le baccalauréat professionnel, 54 sont évalués avec 1 note et aucune épreuve adaptée n'est proposée. Pour avoir un impact sur ce sujet, il est important de créer ou utiliser des épreuves adaptées et de réclamer le certificat médical spécifique aux examens.*
3. **Gestion des inaptitudes en EPS :** *Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté est affirmé. De ce fait, en EPS la notion de dispense n'existe plus. Ainsi comme tout élève doit être présent en cours, à minima sur le bulletin trimestriel la note « zéro », ne peut plus exister vu que les AFLP 2, 3, 4, 5 et 6 sont évalués au fil de l'eau. Si les élèves voient qu'en EPS ils peuvent être évalués, nous devrions avoir beaucoup moins d'inaptés aux épreuves d'examen.*
4. **Questionner la répartition des notes par APSA :** *La hausse des notes est en constante progression. Il convient de repenser l'offre de formation et remotiver les lycéens par des évaluations par compétences, sans pour autant faire vivre sur trois ans les épreuves finales, afin de donner ou redonner le goût de pratiquer, quel que soit son niveau.*
5. **Les épreuves adaptées :** *Avec ces 166 élèves concernés cette année pour une moyenne de 13,7 la voie générale montre qu'il est possible d'adapter des épreuves. La voie professionnelle (0 élèves concernés cette année) doit s'emparer de cette pratique professionnelle pour proposer des épreuves adaptées, à minima d'utiliser les épreuves adaptées que chaque académie propose.*

2.2 Principales harmonisations réalisées.

Baccalauréat général et technologique

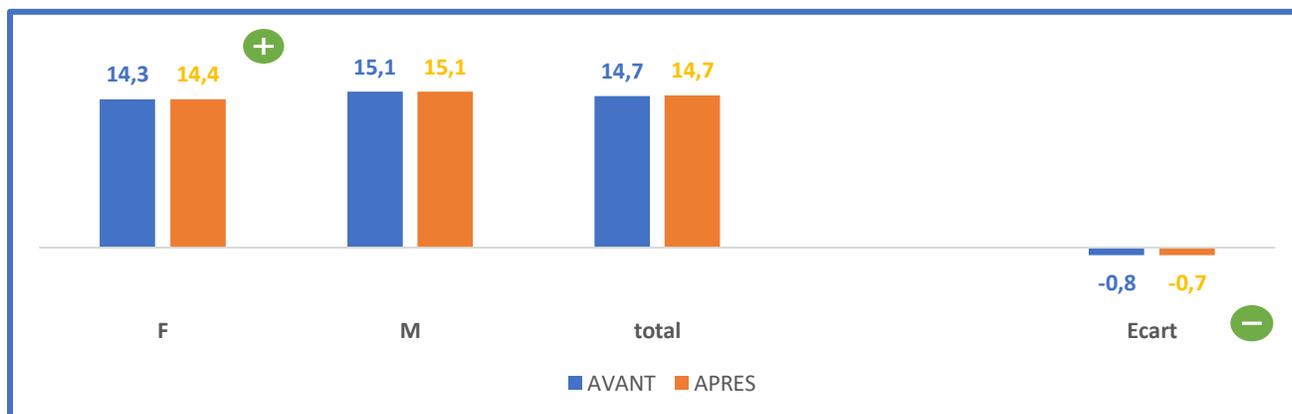
Moyenne hors cible 13,5 - 16,5	Ecart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Nb d'établissements harmonisés
<ul style="list-style-type: none"> • 6 établissements • 3 < de 13,5 • 3 > de 16,5 	<ul style="list-style-type: none"> • 11 établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 • 2 pour moyenne hors cible • 10 pour écarts filles garçons

Harmonisation à la moyenne

- Un lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 1,5 point et des garçons de 1 point
- Un lycée avec une diminution des notes de tous les élèves de 0,5 point.

Harmonisation pour réduire l'écart filles garçons

- un lycée avec augmentation en badminton et basket pour toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en volley pour toutes les notes des filles de 0,5 point et diminution des notes de tous les garçons de 0,2 point
- un lycée avec augmentation en danse pour toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec diminution de toutes les notes des garçons de 0,2 point
- un lycée avec diminution en badminton pour toutes les notes des garçons de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en courses de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en acrosport, basket et tennis de table de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en volley de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 0,5 point.



Baccalauréat professionnel

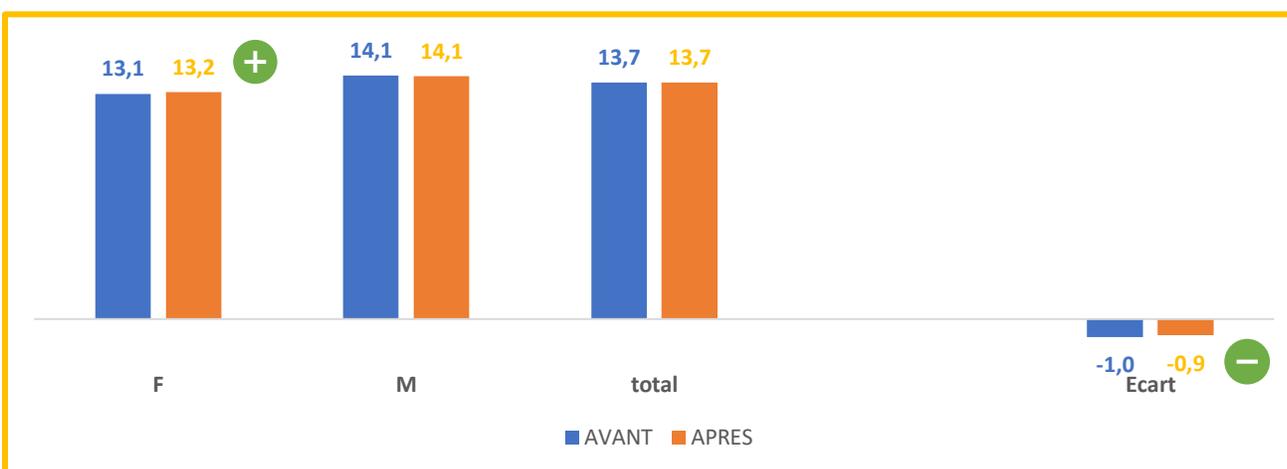
Moyenne hors cible 12,5 - 15,5	Ecart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Nb d'établissements harmonisés
<ul style="list-style-type: none"> •10 établissements •6 < de 13,5 •4 > de 16,5 	<ul style="list-style-type: none"> •29 établissements 	<ul style="list-style-type: none"> •12 •2 pour hors cible moyenne •12 pour écarts filles garçons

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL : Harmonisation à la moyenne

- Un lycée avec augmentation des notes de tous les élèves de 0,5 point
- Un lycée avec une diminution des notes de tous de 0,5 point.

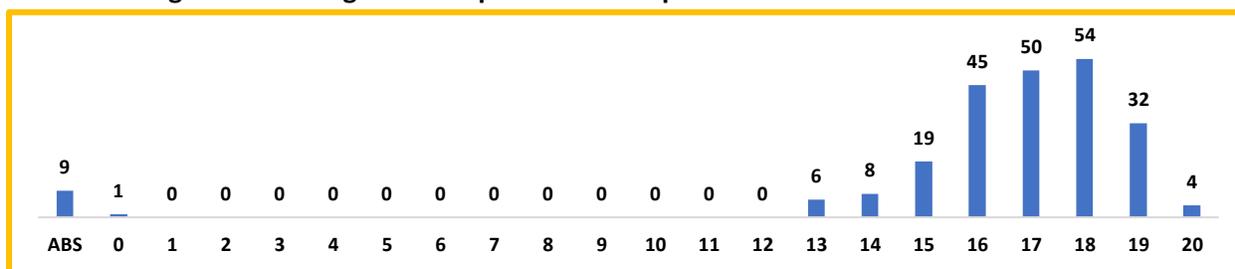
Harmonisation pour reduire ecart filles garçons

- un lycée avec augmentation en basket pour toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en musculation pour toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en basket pour toutes les notes des filles de 0,5 point
- deux lycées avec augmentation de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec diminution en Course d'Orientation de toutes les notes des garçons de 0,2 puis augmentation de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation de toutes les notes des garçons de 0,4 et de toutes les notes des filles de 0,8 point
- un lycée avec augmentation en tennis de table de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation en badminton de toutes les notes des filles de 0,5 point
- un lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 0,5 point
- deux lycées avec diminution de toutes les notes des garçons de 0,5 point
- un lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 1 point.



2.3 Enseignement optionnel.

Baccalauréat général : Enseignement Optionnel EPS répartition des notes

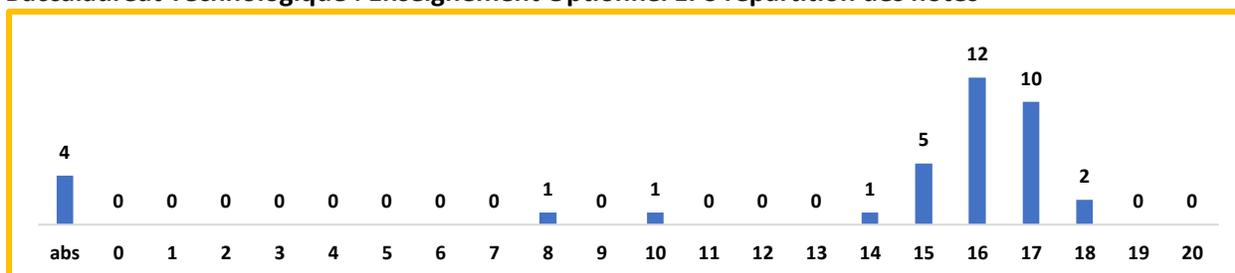


Constat :

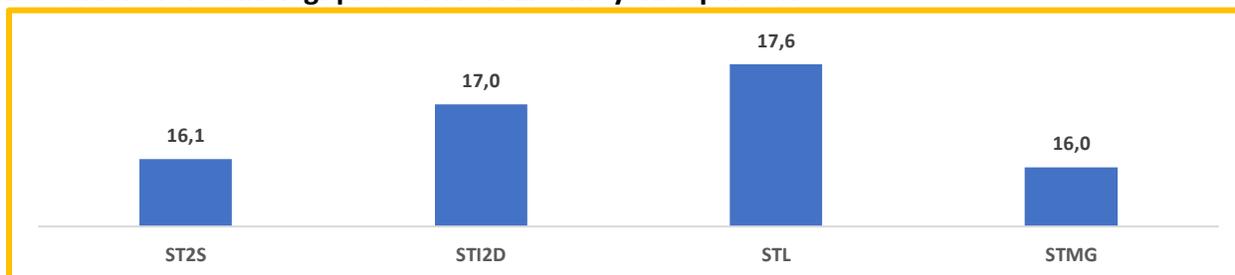
Avec cyclade, nous ne pouvons pas avoir la répartition des notes des filles et des garçons, ni des APSA.

Pour les 228 inscrits, nous n'avons que la moyenne générale (17,3), la médiane (17,5), la note minimale (0) et la note maximale (20). Nous repérons 9 absents et un zéro. L'enseignement optionnel reste donc avantageux pour les élèves qui la choisissent sauf pour les absents et l'élève avec un 0.

Baccalauréat Technologique : Enseignement Optionnel EPS répartition des notes



Baccalauréat Technologique : OPTION EPS moyenne par série



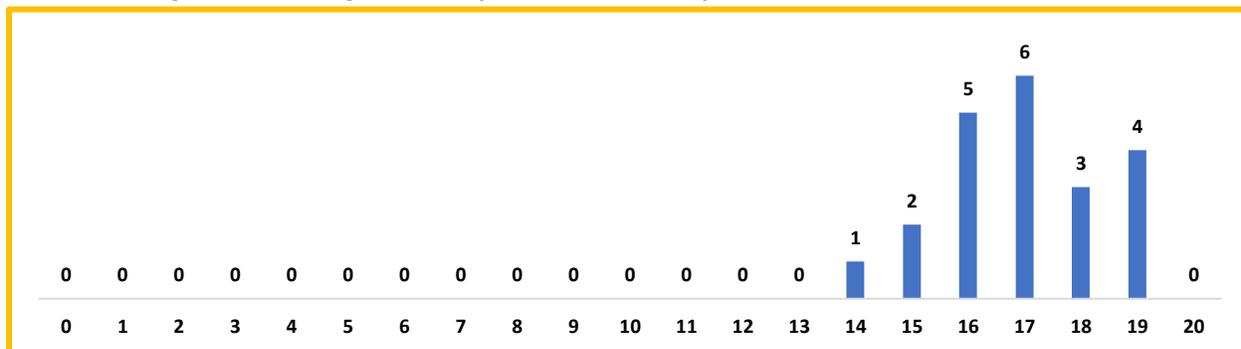
Constat :

Avec cyclade, nous ne pouvons pas avoir la répartition des notes des filles et des garçons, ni des APSA.

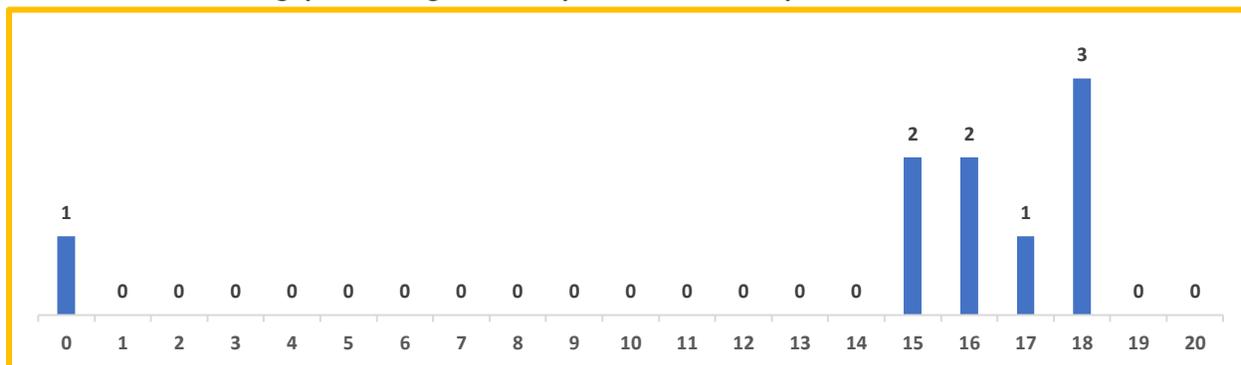
Pour les 36 inscrits, nous n'avons que la moyenne générale (16,2), la médiane (16,8), la note minimale (8,5) et la note maximale (18,4). Nous repérons 4 absents. L'enseignement optionnel reste donc avantageux pour les élèves qui la choisissent.

Nous pouvons dans cyclade distinguer les séries technologiques. Il y a un écart de presque 2 points entre les STMG et les STL

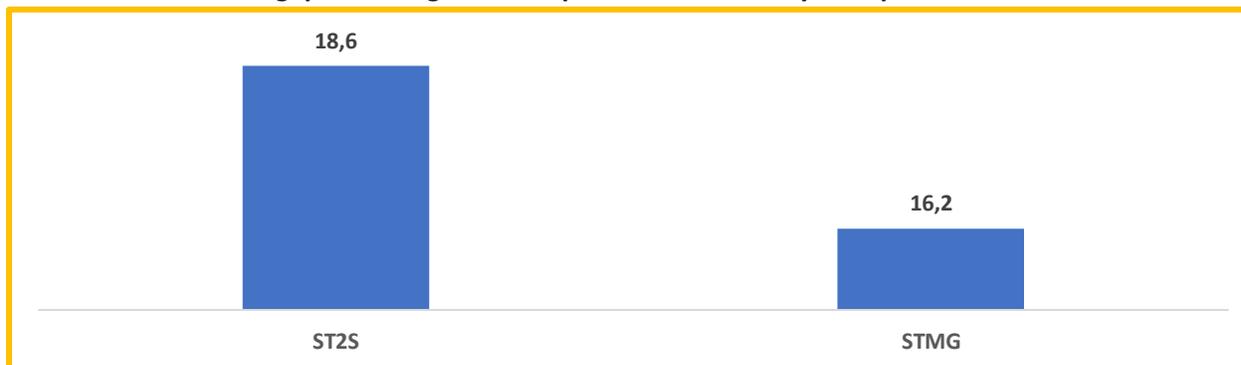
Baccalauréat général : Enseignement Optionnel DANSE répartition des notes



Baccalauréat technologique : Enseignement Optionnel DANSE répartition des notes



Baccalauréat technologique : Enseignement Optionnel DANSE moyenne par série



Constat :

Avec cyclade, nous ne pouvons pas avoir la répartition des notes des filles et des garçons.

L' Enseignement Optionnel danse reste anecdotique en termes d'effectif. Par contre, il reste avantageux pour les élèves qui la choisissent.

Nous pouvons dans cyclade distinguer les séries technologiques. Il y a un écart de plus de 2 points entre les STMG et les ST2S

PRÉCONISATIONS :

1. **Accompagnement des lycées avec enseignement optionnel EPS :** *une formation va être mise en place pour travailler avec les équipes sur le projet pédagogique des options EPS.*
2. **Ecart entre série :** *Si les effectifs sont identiques, il faut travailler d'un point de vue didactique pour réduire les écarts entre les séries qui à priori ne peuvent s'expliquer.*

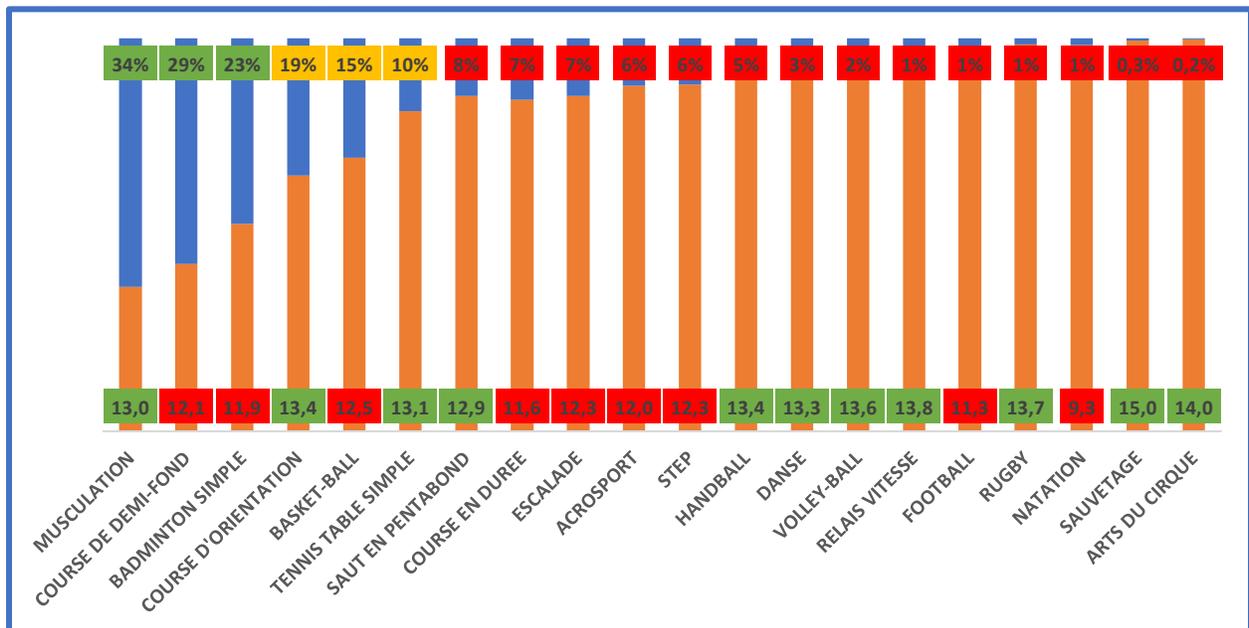
3.CAP.

3.1 enseignement commun

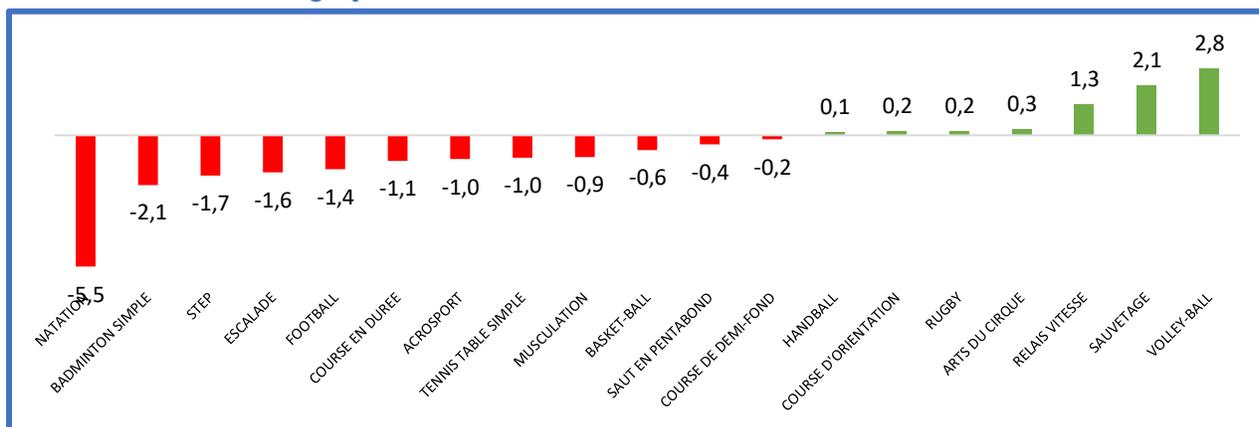
RESULTATS GENERAUX AVANT HARMONISATION :

	TOTAL
Total des notes des épreuves.	6582
Total des candidats notés	2194
Total des filles notées	602
Total des garçons notés.	1592
Écart Filles - Garçons	-0,3

Moyennes des filles et répartition en %



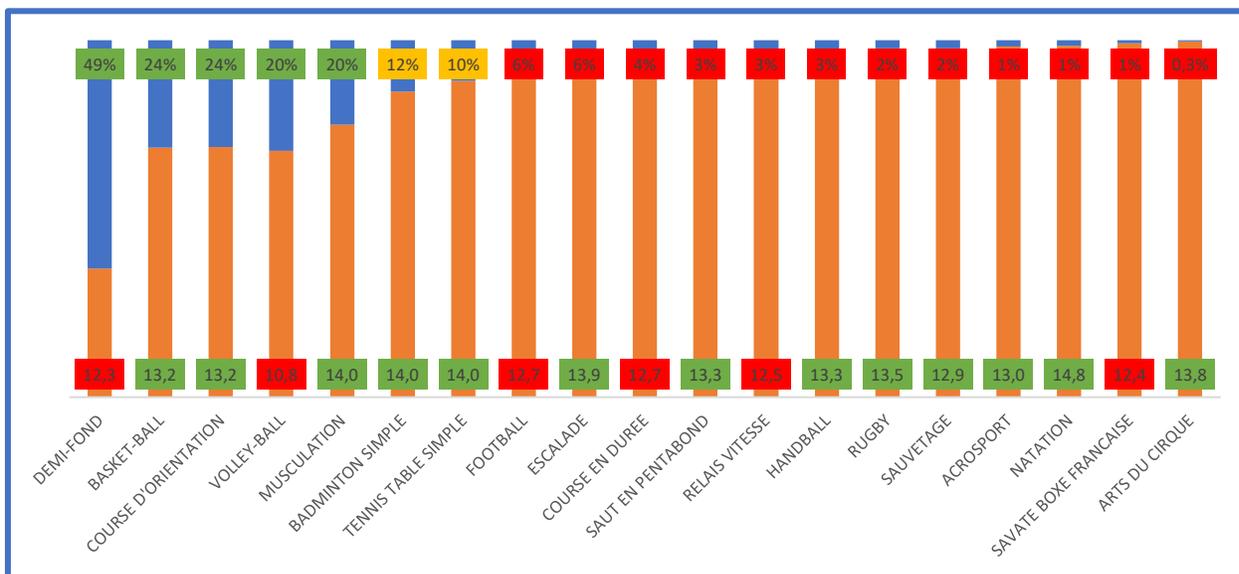
Écart des notes filles – garçons.



Constat :

Le tiercé de tête, MUSCULATION, COURSE DE DEMI FOND, BADMINTON. Seule la musculation permet aux filles d'être au-dessus de la moyenne de l'académie (avec la danse et les arts du cirque, mais qui ne concernent que 3% d'entre elles). 7 APSA avantagent les filles : Handball, Course d'Orientation, rugby, arts du cirque, relais vitesse, sauvetage, volleyball. Ceci montre l'évolution professionnelle est aussi la diminution de l'écart Filles Garçons. Même si la quasi-totalité de ces APSA représente moins de 5 % des filles.

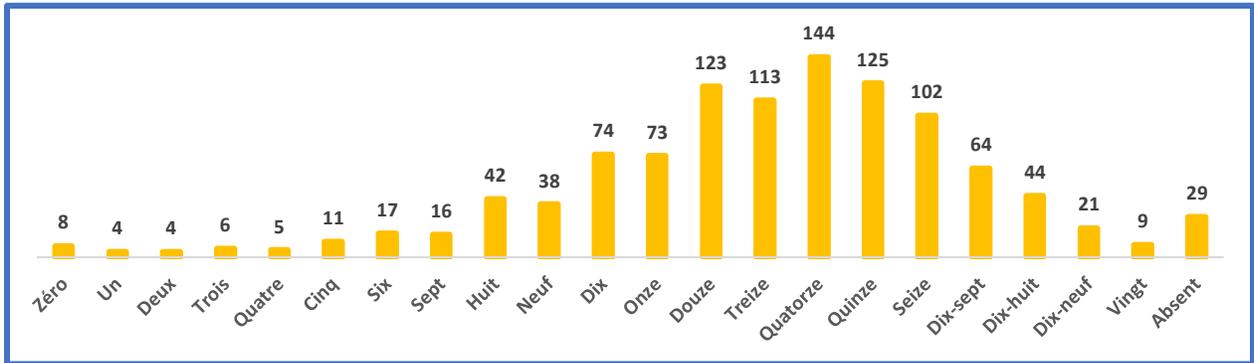
Moyennes des Garçons et répartition en %



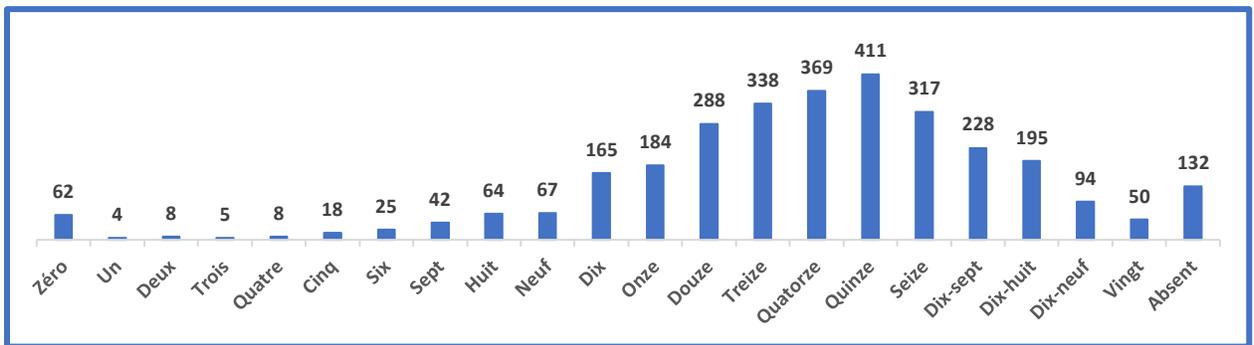
Constat :

COURSE DE DEMI-FOND, BASKET, COURSE D'ORIENTATION, VOLLEY, et MUSCULATION représentent les APSA proposées par les équipes et choisies majoritairement par les garçons. 13 APSA sur 19 permettent de dépasser la moyenne académique. Seul le champ 3 n'est pas représenté. 12 APSA avantagent les garçons : natation, badminton, STEP, escalade, football, course en durée, acrosport, tennis de table, musculation, basket, sauts et course de demi-fond.

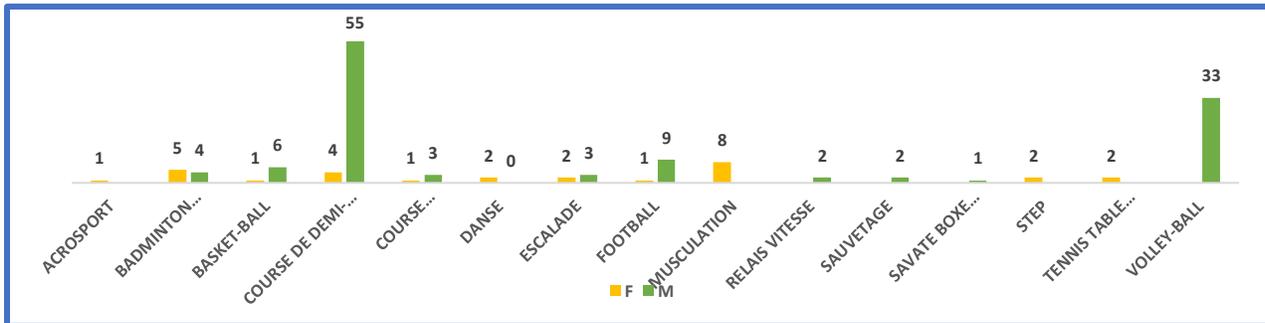
Répartitions des notes des filles



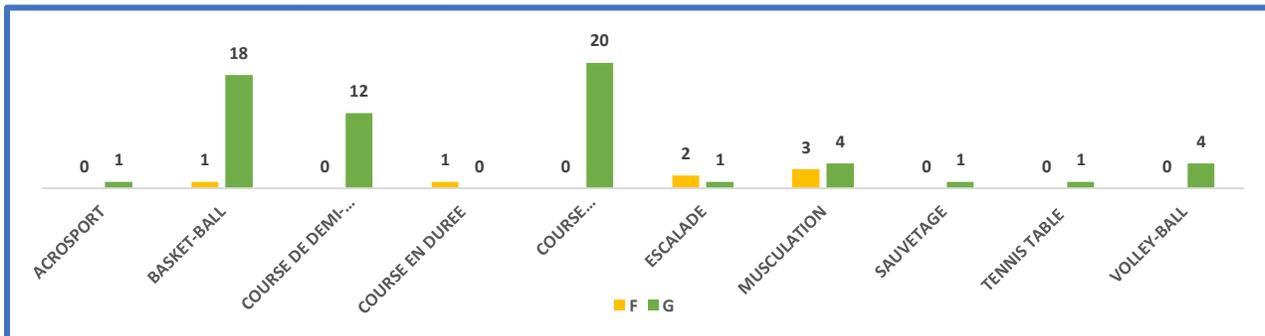
Répartitions des notes des garçons



Répartition des absences par sexe et par APSA.



Répartition des « zéro » par sexe et par APSA.



Constat :

La première chose constatée est que l'utilisation des notes les plus hautes est toujours pour les garçons. Mais c'est le nombre de « zéro » et « AB » qui questionne.

Deuxièmement, nous constatons que les élèves en CAP, malgré leurs qualités physiques reconnues, ont des moyennes plus basses qu'en baccalauréat général et professionnel. Les « zéro » ou « AB » en sont sûrement là cause. Néanmoins, si les absences et les « zéro » sont toujours l'argument pour expliquer les écarts filles garçons, nous notons que c'est plutôt l'inverse qui devrait se vérifier, car cela touche 6% des garçons, contre 3% des filles.

PRÉCONISATIONS :

- 1. Équilibrer l'offre de formation :** *l'offre de formation évolue. Sur les cinq CA : 72 % CA4 ; 52 % CA1 ; 31 % CA2 ; 30 % CA5 et CA3 4 %. En ce qui concerne les moyennes, par CA : 13,3 CA5 ; 13,3 CA2 ; 12,7 CA3 ; 12,7 CA4 et CA1 12,4. La répartition des APSA dans les protocoles ainsi que la moyenne par CA doit questionner les enseignants pour rechercher les meilleurs menus pour chacun et pas seulement pour les garçons. La réforme de la voie professionnelle avec une entrée différente dans les APSA devrait modifier ce constat récurrent.*
- 2. Travailler sur les formes de pratique scolaire :** *l'argument majeur chez les enseignants est toujours la différence de pratiques sportives entre les filles et les garçons. Au regard de cette réalité, il convient de penser des formes de pratiques scolaires nouvelles. Et si cette idée est si prégnante, pourquoi programmer des activités (CA1 et CA4) qui demandent une forte expertise motrice pour progresser. Là encore la réforme de la voie professionnelle devrait modifier ce constat.*
- 3. Questionner la répartition des notes :** *il est encore d'actualité au niveau des équipes d'analyser la répartition des notes en EPS. Sur ce territoire, 36 % des notes obtenues se situent entre 15 et 20, 45 % entre 10 et 14, 9 % entre 5 et 9 et enfin 3 % entre 0 et 4. Seulement 1 % des filles obtiennent 20 contre 3 % des garçons. La dispersion des notes doit être interprétée dans chaque établissement.*
- 4. Les absences des filles comme explication à des moyennes plus faibles :** *statistiquement, cette représentation est fautive. Il faut donc chercher ailleurs pour analyser les écarts toujours importants dans certaines activités comme la NATATION, le BADMINTON, le STEP, L'ESCALADE.... Les équipes doivent questionner les pratiques, les objets et le temps d'apprentissages, et surtout la différenciation pédagogique. La réforme de la voie professionnelle est sûrement une chance pour les filles.*
- 5. L'UTILISATION DES « zéro » :** *Les « zéro » doivent disparaître dans la répartition des notes, car une absence ne se note pas « 0 » dans EPSNET.*

Inaptitudes et dispenses d'épreuve.

Type de candidats	CAP		
	Sexe	Effectif	% 2023
Inaptes totaux	G ↘	52	3 %
	F ↘	60	10 %
Inaptes partiels	G ↘	6	0,4 %
	F ↘	12	2 %

Constat :

Les taux des inaptes totaux restent faibles dans la norme pour les garçons, par contre sont inquiétants pour les filles. En ce qui concerne les inaptitudes partielles, les % restent bons surtout pour les garçons. La réforme du lycée avec une évaluation au fil de l'eau joue sur la baisse de ce % plus précisément pour les filles.

Avec toutes ces inaptitudes, il est étonnant de ne pas repérer d'offre d'épreuves adaptées.

PRÉCONISATIONS :

- 1. Questionner la place des inaptes :** *Les enseignants doivent être force de proposition pour offrir des épreuves adaptées aux inaptes, pour cela, le certificat médical national ou académique doit être utilisé.*
- 6. Gestion des inaptitudes :** *Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté est affirmé. De ce fait, en EPS la notion de dispense n'existe plus. Ainsi comme tout élève doit être présent en cours, à minima sur le bulletin trimestriel la note « zéro », ne peut plus exister vu que les AFLP 3, 4, 5 et 6 sont évalués au fil de l'eau. Si les élèves voient qu'en EPS ils peuvent être évalués, nous devrions avoir beaucoup moins d'inaptes aux épreuves d'examen.*
- 2. Proposer des épreuves adaptées :** *Aucun lycée professionnel ne propose des épreuves adaptées. Ceci est préoccupant et doit alerter les enseignants d'EPS comme les chefs d'établissement sur la nécessité soit de créer en local des épreuves adaptées comme peut le faire la voie générale et technologique soit d'utiliser des épreuves académiques adaptées. Un travail avec les infirmières de l'établissement (quand il y en a) voire les médecins qui signe les certificats médicaux est incontournable.*

3.2 Harmonisations effectuées.

CAP

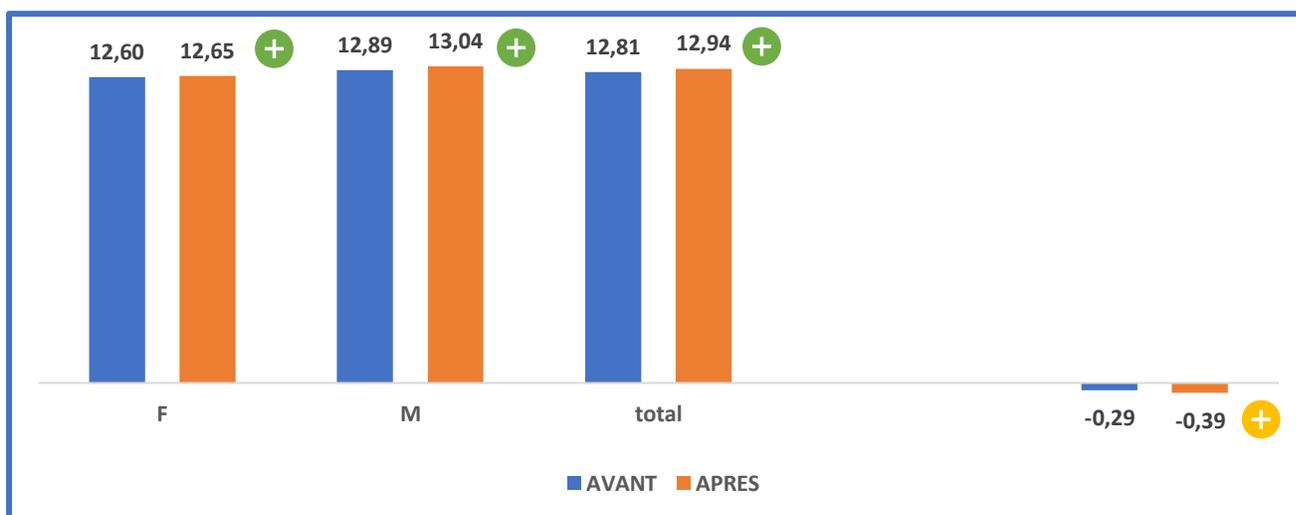
Moyenne hors cible 11,5 - 14,5	Ecart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Nb d'établissement harmonisé
<ul style="list-style-type: none">• 11 établissements• 1 < de 11,5• 10 > de 14,5	<ul style="list-style-type: none">• 23 établissements	<ul style="list-style-type: none">• 5• 1 pour moyenne hors cible• 4 pour écarts filles garçons

Harmonisation à la moyenne

- Un CFA avec augmentation des notes de tous les élèves de 1 point

Harmonisation pour réduire écart filles garçons

- un CFA avec augmentation en basket pour toutes les notes des filles de 1 point
- un lycée avec augmentation en acrosport pour toutes les notes des filles de 1 point
- un lycée avec augmentation en musculation pour toutes les notes des filles de 1 point
- un lycée avec augmentation en Course d'Orientation de toutes les notes des filles de 1 point



4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires).

4.1 Enseignement commun

Baccalauréat général et technologique

Par couple d'épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Course demi-fond + Danse	3	3	13,2	89	62	12,8
Tennis de Table + Course demi-fond	200	160	14,7	69	34	12,5
Danse + Tennis de Table	3	2	7,3	25	17	11,4

Baccalauréat professionnel

Par couple d'épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Course demi-fond + Danse	1	1	14,0	28	11	11,8
Tennis de Table + Course demi-fond	128	110	13,7	15	13	9,7
Danse + Tennis de Table	1	1	15,5	12	10	11,2

CAP

Par épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
COURSE DE DEMI-FOND	99	87	14,7	86	69	12,5
TENNIS DE TABLE	145	125	13,4	95	78	11,2
DANSE	10	7	14,4	40	25	11,5

4.2 Enseignement optionnel

Épreuves ponctuelles option EPS

Par couple d'épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Badminton/sauvetage	1	1	5	1	0	0

4.3 Enseignement de spécialité

Épreuves ponctuelles EPPCS pour les renonçants de première

Par épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
COURSE DE DEMI-FOND	4	1	5			
TENNIS DE TABLE	0			1	1	11
DANSE	0			0		

Épreuves ponctuelles EPPCS candidats libres

Par épreuves	GARS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
ESCALADE	0	0		1	1	5,5
VOLLEY BALL	4	4	4,6	1	1	6,0
ORAL	4	4	4,4	2	2	3,3
ECRIT	Avec l'anonymat il est impossible pour nous renseigner les notes					

Constat :

Pour des élèves qui n'ont aucun accompagnement de la part d'enseignant d'EPS, les résultats sont très bons pour les garçons. La bienveillance des enseignants et le faible effectif expliquent sûrement les bons résultats. Par contre pourquoi cette probable explication ne joue pas pour les filles ? Chose intéressante, le taux d'absence n'est que de 3% pour les garçons et 4% pour les filles. La construction de vidéos explicatives pour comprendre les épreuves, voire s'entraîner à celle-ci doit faire l'objet d'un travail, pourquoi pas avec les élèves de l'EPPCS ou la mention complémentaire AG2S ou de l'UF2S.

Pour l'option EPS en ponctuel, 2 inscrits et 1 présent.

Pour l'EPPCS des renoncants en première, il est curieux de voir que 4 garçons ne se sont pas présentés.

Pour l'EPPS des dans candidats libres, 6 candidats se sont présentés. En toute logique le niveau des pratiques et des oraux se situe en dessous des résultats des élèves en CCF. Sur la moyenne des pratiques et de l'oral, il y a un écart de 5.6 pour les filles et de 5,3 pour les garçons.

PRÉCONISATIONS :

- Proposer des vidéos explicatives des épreuves :** *La construction de vidéos explicatives pour comprendre les épreuves, voire s'entraîner à celle-ci doit faire l'objet d'un travail, pourquoi pas avec les élèves de l'EPPCS ou la mention complémentaire AG2S ou de l'UF2S.*
- Accompagner les renoncants EPPCS en première :** il semble nécessaire d'accompagner les élèves qui renoncent. L'absence à l'épreuve peut nuire aux projets d'orientation.

5. Réflexions et préconisations pour la session 2024.

5.1 À destination des établissements

Les harmonisations sont faites pour gommer les difficultés que peuvent rencontrer les élèves au regard du potentiel d'installations sportives conformes aux épreuves d'EPS, ainsi qu'à l'offre de formation limitée.

Pour les établissements harmonisés ou non, les pistes ci-dessous sont toujours à explorer en réunion d'équipe qui se veulent réguliers tout au long de l'année :

1. **Le nombre de menus ne permet pas suffisamment aux filles de s'exprimer.**
2. **Les activités moins marquées par la performance ne sont pas suffisamment programmées.**
3. **La notion de performance est encore prise en compte dans les activités de la CA5, car l'écart filles garçons est visible dans la voie générale et pour les CAP BEP. De plus, l'attendu des apports théoriques doit être trop élevé au regard de certaines filières de métiers.**
4. **Les différences de notation entre professeurs.**
5. **Le taux d'absences en EPS, phénomène sérieux qui hypothèque la réussite des élèves, à priori les filles et les moins sportifs.**
6. **Le faible effectif de garçons dans une classe de filles ou inversement.**
7. **Le traitement didactique des APSA, les formes de pratiques qui génèrent le plus d'écart entre les filles et les garçons.**

PRÉCONISATIONS :

1. **Faire évoluer l'offre de formation :** *Les enseignants d'EPS doivent continuer de faire évoluer l'offre pour garantir aux filles plus de réussite... Les activités des CA5 et CA2 et surtout le CA3 devraient apporter des pistes de changement. Une réflexion doit être également menée sur les formes de pratique scolaires permettant à tous les élèves d'exprimer leurs potentialités.*
2. **Questionner la répartition des notes en équipe au cours de chaque trimestre :** *Certains établissements n'ont pas recours à la totalité de la palette de notes, voire certains n'utilisent que la fourchette [10 – 20]. La notion d'écart type devient un paramètre à manipuler pour vérifier si l'équipe EPS est dans une logique d'équité.*
3. **Travailler en équipe sur les inaptitudes :** *Utiliser le certificat médical académique ou national pour modifier les représentations des médecins, des familles et des élèves. Avec la réforme du lycée, il convient d'informer l'ensemble de la communauté éducative et les médecins sur la capacité des enseignants d'EPS à adapter leur enseignement et les protocoles d'évaluation. Ce travail ne peut être efficace sans le soutien des chefs d'établissement, des CPE et des infirmier(e)s.*

5.2 À destination de la commission nationale

Selon les membres de la commission d'harmonisation académique, ce serait les AFL 2 et 3 qui feraient augmenter les moyennes, car l'AFL1 ne serait moins discriminant. Il semble donc utile de revoir l'équilibre de la répartition dans les référentiels nationaux.

6. Bilan général.

Résultats académiques après harmonisation

Examens	2023			Impact sur la moyenne totale et l'écart F-G
	Moyenne garçons	Moyenne filles	Moyenne totale	
Bac G et Tech	15,1	14,4	14,7	Moy + 0,02 / F-G - 0,1
Bac PRO	14,1	13,0	13,7	Moy + 0,02 / F-G + 0,1
CAP et BEP	13,1	12,6	12,9	Moy + 0,13 / F-G + 0,16

Même si le gain est minime, la commission d'harmonisation a joué son rôle en réduisant les écarts filles garçons. Malheureusement, comme nous refusons d'intervenir sur les établissements avec un faible effectif, c'est aux équipes d'EPS de faire un effort sur ce sujet, car la commission d'harmonisation ne veut pas jouer le rôle de l'apprenti sorcier.

Pour accompagner les équipes, voici les quelques rappels apportés en fin de commission académique d'harmonisation et de proposition de notes. Ces derniers devront faire l'objet d'échanges lors des réunions de prérentrée :

- 1. Renseigner AB dans EPSNET si l'élève est absent et non inscrire la note « zéro ».**
- 2. Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté est affirmé. De ce fait, en EPS la notion de dispense n'existe plus. Ainsi comme tout élève doit être présent en cours, à minima sur le bulletin trimestriel la note « zéro », ne peut plus exister vu que les AFLP 2, 3, 4, 5 et 6 sont évalués au fil de l'eau. Si les élèves voient qu'en EPS ils sont évalués, nous devrions avoir beaucoup moins d'inaptes aux épreuves d'examen.**
- 3. Avoir un protocole, dans le circuit et le stockage des Certificats Médicaux, rigoureux qui doivent être transmis au service des examens avant la commission d'harmonisation.**
- 4. Faire un choix collectif avant validation des notes pour les DI + DI + NOTE :**
 - a. Maintenir la note, car elle est représentative**
 - b. Neutraliser la note en déclarant l'élève inapte**

N'oubliez pas d'envoyer à vos conseillers techniques départementaux EPS le total de maintien ou de neutralisation opéré pour les filles et les garçons avant l'harmonisation car c'est une donnée qui est étudiée au niveau national.

- 5. Les Sportifs de Haut Niveau inaptés totaux ne peuvent bénéficier du 20/20 spécifique à leur statut de SHN. Nous ne devrions pas retrouver le cas de figure suivant DI + DI +20, sauf si un SHN est inapte partiel sur deux épreuves. Seul le CM transmis au service des examens peut démontrer ce cas de figure.*
- 6. Noter les SHN sur les trois épreuves en EPS. L'aménagement de la scolarité possible pour les SHN ne veut ABSOLUMENT pas dire suppression des cours d'EPS qui sont obligatoires comme toutes les autres disciplines. Donc chaque SHN doit avoir 3 notes dans EPSNET, dont le 20/20 au regard de son statut.*
- 7. Penser à transmettre les modifications apportées à vos protocoles session 2024 à la commission d'harmonisation d'octobre 2023.*
- 8. Prévenir les élèves et les PP, avant l'inscription aux examens, des cases qu'ils ne doivent absolument pas cocher quand ils ne sont pas concernés :*
 - a. SHN (attestation téléchargeable sur le site dédié aux SHN.)*
 - b. Inapte total (un certificat médical à l'année est attendu pour faire cela)*
 - c. Option EPS*


Rigottard Didier
L'IA IPR EPS chargé du suivi
des examens

Annexe : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les examens 2023 de l'académie de Nice par rapport à 2022

ACADEMIE DE NICE CHIFFRES CLÉS DU CCF 2023 ... en comparaison à 2022			
2023	BGT	BP	CAP
Effectifs	16064 +	4429 -	2194 -
% de filles	55% =	40% =	28% =
Moyenne générale	14,7 -0,2 point -	13,7 -0,3 point -	12,9 -0,6 point -
Moyenne Filles	14,4 -0,2 point -	13,0 -0,5 point -	12,6 -0,6 point -
Moyenne Garçons	15,1 -0,2 point -	14,1 -0,3 point -	13,1 -0,4 point -
Ecart Filles / Garçons	-0,7 point =	-1,1 point +	-0,5 point +
Inaptes partiels	1310 = 8,2% -	402 = 9,1% +	18 = 0,8% -
Inaptes totaux	452 = 2,8% -	263 = 5,9% +	112 = 5,1% +
Fréquentation CA1	21% =	23% =	28% - -1 point
Fréquentation CA2 /2017	13% =	17% =	16% - -2 points
Fréquentation CA3 /2017	12% +1 point +	3% +1 point +	2% =
Fréquentation CA4 /2017	33% =	30% -1 point -	28% - -10 points
Fréquentation CA5 /2017	22% =	26% -1 point -	28% + +15 points
Ecart F - G ≤ +/-0,5 point	CA5 (0) CA2 (-0,3)	CA3 (+0,4) CA5 (-0,3)	CA4 (-0,3) CA2 (-0,2) CA (-0,1)
+/-1 point > Ecart F - G > +/-0,5 point		CA2 (-0,7)	CA3 (-0,6) CA5 (+0,6)
Ecart F - G ≥ +/- 1 point	CA3 (+1,4) CA4 (-1,9) CA1 (-1,2)	CA1 (-1) CA4 (-1)	
fréquentation APSA > 20%	Courses (44%), musculation (37%), bad (27%), escalade (24%), VB (20%)	Musculation (49%), demi-fond (39%), badminton (31%), escalade (30%)	Demi-fond (43%), musculation (24%), CO (23%), basketball (23%)
APSA des champs manquant < 20%	CA3 Danses (15%) Acrosport (14%)	CA3 Acrosport (5%) Danse (4%)	CA3 Acrosport (3%) Danse (1%)